



Envoyé en préfecture le 05/02/2026  
Reçu en préfecture le 05/02/2026  
Publié le  
ID : 064-216404178-20260204-DEL\_2026\_002-DE

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04/02/2026

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 23

Présents : 16

Nombre de suffrages : 21

Date de convocation  
29/01/2026

Date d'affichage  
30/01/2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.../.../....

et publication du :

.../.../....

L'an deux mille vingt-six, le quatre février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

**Etaient présents :**

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, Mme HONTAA Corinne, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, M. SANCHEZ Laurent, Mme VILLENEUVE Jocelyne

**Procuration(s) :**

M. JUNQUET Fabien donne pouvoir à Mme DURAND Pascale, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, Mme MULLER Véronique donne pouvoir à M. DEQUIDT Alain, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme WEISS Myriam donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre

**Etaient absent(s) :**

Mme PAYOT Marie, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

**Etaient excusé(s) :**

M. JUNQUET Fabien, M. MIMIN Matthieu, Mme MULLER Véronique, M. PEDROSA Raphaël, Mme WEISS Myriam

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : DEL\_2026\_002

**Objet : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CCPN POUR L'INTERVENTION DU " BUS INFO JEUNES "**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 27 novembre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé la mise en place du projet d'Information Jeunesse. Ce service s'adresse à tous les jeunes de 11 à 29 ans du territoire de la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN). Il a pour mission de les informer sur tous les sujets en lien avec leurs démarches d'accès aux droits et à l'autonomie : orientation, formation, emploi, accès aux droits, logement, santé, déplacements, mobilité Internationale, culture, loisirs, etc., « Info Jeunes » aborde toutes les thématiques du quotidien et aide à explorer les possibles concernant des projets personnels et/ou professionnels.

Cette orientation a entraîné des modifications dans l'organisation et le fonctionnement du Service, avec le redéploiement de l'Ado'Bus sur des missions principalement dédiées à l'Information Jeunesse, devenu ainsi le « Bus Info Jeunes ».

Une convention a été passée entre la Commune et la CCPN en janvier 2025 (conformément à la délibération prise par le Conseil municipal lors de sa séance du 15 janvier 2025) pour permettre l'intervention du « Bus Info Jeunes » sur le territoire de Nay. Il est proposé de la reconduire pour

l'année 2026. Le projet de convention est joint à la présente délibération.

**CECI ETANT EXPOSE,**

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 28 janvier 2026,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :**

**APPROUVE** le contenu de la convention de partenariat éducatif entre la Commune de Nay et la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) pour l'intervention du « Bus Info Jeunes » de la CCPN sur le territoire de la commune ;

**AUTORISE** le maire à signer cette convention.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à NAY

Le Maire,  
*Signé BB*  
Bruno BOURDAA

Le Secrétaire de séance,